

Programme

Interventions et échanges 14h 18h

Ouverture : 1964 - le lancement, *Jean-Baptiste Grosborne, ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées*

De l'espace pour l'aventure

- un programme porteur d'avenir dans l'aménagement du territoire, *Roger Bonnenfant, ingénieur divisionnaire honoraire des travaux publics, secrétaire général de AIRES (association pour l'information et la recherche sur les équipements de sport et de loisir)*
- l'anticipation en matière de patrimoine foncier : créer des espaces « capables » dans un maillage vivant, *Jean-Marie Gallouedec et Jean-Paul Robert, anciens responsables du programme « bases de plein air » à l'AFTRP (agence foncière et technique de la région parisienne)*
- ouvrir des espaces démocratiques : paysages et architecture, *Gilles Vexlard, paysagiste urbaniste, professeur à l'école du paysage*
- une base : vocation sociale et facteur de développement local, *Alain Brisse, directeur de la BPAL du Temple-sur-Lot*



Pique-nique

Le fonctionnement : à la croisée des problèmes

- les élus responsables face aux charges de service public des espaces, *Dominique Gillot, ancienne ministre, maire d'Eragny-sur-Oise, présidente du syndicat mixte de la base de Cergy-Pontoise*
- l'ouverture à tous dans l'unité de gestion : état d'esprit et compétences, *François Pernette, directeur général adjoint (loisirs sportifs de proximité et développement territorial) UCPA*
- une base : point d'appui de politiques publiques éducatives, de sport et de loisirs, *Raymond Sabouret, ancien directeur départemental de la jeunesse et des sports*
- la place du sport dans une base de plein air et de loisirs, *Hervé Madoré, inspecteur général de la jeunesse et des sports*
- à la recherche de fonctionnements simples et souples, *Nicole Delporte, maire, présidente du syndicat mixte de la base de Bois-le-Roi*

pause...

Quel avenir pour cette utopie ?

- les bases de plein air et de loisirs : une décentralisation réussie ? *Jean-Pierre Dupont, ancien préfet d'Ile-de-France, conseiller d'Etat*
- mettre les bases en réseau : une nécessité nationale voire européenne, *André Bussery, président de l'association régionale des BPAL d'Ile-de-France*
- prolonger l'aventure... *Marie Richard, vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France - Jean-Claude Roure, ancien délégué à la Qualité de la Vie, ancien président de l'UCPA*

Conclusions

Le séminaire est animé par *Joël Balavoine, inspecteur général de la jeunesse et des sports, président du comité d'histoire*

Comité d'histoire
des ministères chargés
de la jeunesse et des sports

SÉMINAIRE

La base de plein air
et de loisirs
histoire vivante
d'un concept méconnu



Vaires Torcy
hier ... aujourd'hui



Mercredi 14 mai 2008
14h - 18h

auditorium Nelson Paillou CNOSF
- 1, rue Pierre de Coubertin -
75013 Paris

Pilotage du séminaire :
Jean-Pierre Bouchout - Pierre Gassin -
Jean-Baptiste Grosborne - Bernard Jacquot -
Jacques Lastennet - Jean-Paul Robert



Classe découvertes

Le lancement du programme des bases de plein air et de loisirs (BPAL) trouve son origine dans une longue continuité de préoccupations concernant à la fois les activités physiques, l'image du corps sain et le retour à la nature.

Apparues pendant le XIXe siècle, poursuivies sous le Front Populaire et relayées par Jean Borotra durant le gouvernement de Vichy, ces réflexions furent également énoncées avec force par le Conseil National de la Résistance.

A partir de 1945, la dynamique retrouvée des organisations d'étudiants, des associations de jeunesse et d'éducation populaire, appuie la relance des activités physiques et sportives aux côtés des fédérations. Cette époque voit également le développement des activités de plein air. Le séminaire de 2006 « Plein air à jeunesse et sports, 1945-1971 », a rendu compte de cette période.

L'après-guerre, marqué par l'exode rural et la reconstruction, impose un effort sans précédent de réalisation de logements. Les « grands ensembles » apparaissent, au sein desquels la vie sociale associative et sportive n'a guère de place.

Un véritable tournant sera opéré dans les années 60. Le Haut Commissaire à la jeunesse et aux sports obtiendra le vote des lois de programmes d'équipement sportif et socio-éducatif qui garantissent un finan-

cement conséquent pour ces domaines encore délaissés. De surcroît, l'apparition dès 1965 de l'idée de « ville nouvelle » ouvre le champ des conceptions de l'habitat urbain et, plus largement, de l'aménagement du territoire.

Dans ce contexte naît le concept très novateur de «base de plein air et de loisirs»

Ferme et précis dans les intentions fixées : *« concevoir des ensembles propres à satisfaire les légitimes aspirations de la population pendant ses loisirs et plus particulièrement pendant les week-ends »*

... il est très large dans la définition de 1964 précisée en 1970 :

« un complexe réunissant dans un site naturel proche de la population à desservir, les éléments nécessaires à favoriser la pratique des sports et activités de plein air et d'études culturelles, ainsi que la détente et l'oxygénation »...

« la base réunit des activités sportives pour divers âges, des lieux de repos, de détente et de promenade, et des éléments distractifs éducatifs et culturels ainsi, bien entendu, que les services annexes d'accueil, de restauration, de sécurité... »

... c'est un concept suffisamment ouvert pour que, durant le demi-siècle qui suit, il ne s'écoule pas une année sans que se crée un nouvel équipement correspondant aux directives d'origine qui insistent sur l'ampleur suffisante de l'espace, sur l'offre diversifiée d'accueil et d'activités, sur la prise en compte attentive du public visé.

Déconcentration des moyens d'intervention, capacité de conviction, imagination et souplesse dans la mise en œuvre, forte incitation à la collaboration entre tous les intervenants potentiels, engagement des aménageurs les plus compétents : l'administration de la jeunesse et des sports appliquera une procédure originale de conseil, d'information et d'impulsion.

Crédits photographiques : DR

Pour la popularisation des loisirs, Maurice Herzog a engagé un véritable programme d'aménagement qui s'applique à de vastes espaces – *de 50 hectares au moins à plusieurs centaines* – Ceci met en évidence l'importance des réservations foncières et de la qualité de leur équipement qui doit être capable d'anticiper les rapides évolutions des pratiques de loisirs.

La matière historique ne manque pas pour analyser la genèse, le développement, les difficultés et les échecs d'une aventure administrative profondément humaniste. L'appréciation de l'écart entre les directives d'origine et les résultats est essentielle.

Constitué avec le soutien de Jean-Baptiste Grosborne – chef du service de l'équipement de 1945 à 1975 - **un groupe de pilotage** a conduit trois séances de réflexion portant sur l'aménagement, la gestion et les politiques générales qui ont accompagné ce programme.

Au cours de ces réunions, une trentaine de témoins, acteurs à diverses périodes de la mise en place des BPAL et de leur fonctionnement, ont clairement fait apparaître l'actualité persistante des objectifs fixés par les directives de 1964. La création et l'aménagement de grands espaces seront de plus en plus indispensables aux équilibres dans une société où l'urbanisation ne cesse de se poursuivre. A cet égard, l'examen critique des conditions dans lesquelles le programme a pu se réaliser, puis évoluer, est essentiel pour la réussite de nouvelles initiatives inscrites dans une perspective de développement durable.

Les réunions préparatoires ont inspiré les thèmes principaux des échanges qui seront proposés aux participants du séminaire.

J. Lastennet



Gendarmerie à cheval sur les bases

Le séminaire s'adresse à ceux qui sont concernés par des programmes d'aménagement du territoire en faveur de la détente et des loisirs de plein air.

Il est également destiné à ceux qui sont sensibles au rappel de ce qui fut une réelle « aventure administrative ». Son succès en a montré la pertinence et doit inspirer de nouveaux développements.

Ceux qui s'inscrivent pour participer à ces échanges recevront un dossier qui comportera les grandes étapes du programme, le compte rendu des réunions préparatoires et des informations statistiques sur les bases et leur fonctionnement.

**Un grand merci au
CNOSF pour son accueil**



Le comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports

Officiellement créé par arrêté du 19 avril 2007, le comité d'histoire des ministères de la jeunesse et de sports est né de l'idée que la prise en compte de l'histoire sert non seulement l'intérêt de la connaissance, mais aussi celui de la transmission d'une culture professionnelle.

C'est donc à la fois la volonté d'établir une connaissance historique originale, le besoin de fournir des repères aux jeunes générations de fonctionnaires et la volonté de participer aux débats de société qui ont conduit à la création de ce comité.

Les principales missions du comité d'histoire sont les suivantes :

- rassembler, faire connaître et favoriser la conservation des travaux existants et en cours sur l'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports ;
- susciter les recherches, études, travaux bibliographiques et guides de sources, soutenir leur publication et assurer leur promotion ;
- organiser les manifestations destinées à mieux faire connaître l'histoire de ces ministères.

Prochain événement colloque

« Maurice Herzog, haut commissaire : une récréation pour jeunesse et sports »

-----A découper suivant les pointillés-----

INSCRIPTION

Nom, prénom : _____

fonction/qualité : _____

adresse : _____

téléphone : _____

courriel : _____

assistera

accompagné(é) de : _____

n'assistera pas

au séminaire

« La base de plein air et de loisirs :
histoire vivante d'un concept méconnu »
Mercredi 14 mai 2008, 14h-18h

auditorium Nelson Paillou – CNOF

Date limite d'inscription : 17 avril 2008, soit par courrier à l'adresse indiquée au verso, soit par courriel à : comite.histoire@jeunesse-sports.gouv.fr

Comment se rendre au CNOF

Adresse : 1, avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris

Parking : Charléty-Coubertin 17, av. Pierre de Coubertin (435 places)

Bus : 21, 67, 88 et tramway : stade Charléty

RER B : Cité Universitaire



-----A découper suivant les pointillés-----

À AFFRANCHIR

Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports
et de la vie associative

Comité d'histoire

Monsieur Jean-François Charlet

95 avenue de France

75650 PARIS Cedex 13